

# PV

## Conseil d'administration de Haute Fidélité

<b>Date</b>	Jeudi 13 juin 2024
<b>Réunion</b>	Conseil d'administration en visio-conférence
<b>Présent.e.s</b>	Arnaud ADAM (CMA)
	Nicolas LEFEVRE (La Cave aux poètes)
	Xavier COLLIN (MOOD BOOSTER)
	Elizabeth DA COSTA (Ba ZIQUE)
	Alex MONVILLE (La Couveuse)
	Peggy ANDRÉ (4Ecluses)
	Alexia BALANDJIAN (Urban Boat)
	Julien MAILLE (Radio Plus)
	Emeric BERTE (Adieu Perroquet)
	Camille BAILLEUX (Dynamo) pouvoir de Kenneth QUIGUER et Marc D'HAUSSY
	Charles THIOLLIER (9/9 BIS)
	Laurent TRICART (Plaine Image)
	Anne-Laure CHABAT (Haute Fidélité)
	Johann SCHULZ (Haute Fidélité)
<b>Excusé.e.s</b>	Cédric BARRÉ (La Manufacture)
	Kenneth QUIGUER (La Bic)
	Marc d'HAUSSY (L'ARA)
	Antoine GRILLON (La Lune des Pirates)
<b>Prise de notes</b>	Johann SCHULZ
<b>Durée</b>	2h30

### ORDRE DU JOUR

1. Retour sur les élections – dynamique en cours - que faisons-nous ?
2. Élections du bureau
3. Point sur le contrat de filière et le dépôt de dossier
4. Rendez-vous avec les partenaires - les prochaines échéances : rendez-vous avec Dominique MOYSE, François DECOSTER
5. Calendrier des prochains conseil d'administration et contenu du prochain conseil d'administration le 29 août
6. Validation d'une demande pour lancer un DLA sur l'évolution de la gouvernance
7. Validation des adhésions

## 1. RETOUR SUR LES ÉLECTIONS – QUE FAISONS NOUS ?

Pour information message d'Aurélié Hannedouche à 17h au CN du SMA pour validation d'un communiqué commun. Le CN du SMA doit se prononcer sur ce communiqué d'ici 14h pour validation ou amendement. L'objectif est de la proposer a signature des organisations qui souhaitent s'y associer d'ici la fin de semaine et de l'accompagner de visuels que les adhérents/structures pourront utiliser vis-à-vis de leurs publics/partenaires... il sera proposé à signature aux fédés, réseaux et parties prenantes qui le souhaitent. C'est un appel à mobilisation pour faire barrage au Rassemblement national et une incitation à se mobiliser pour aller voter en masse. Tout simple mais directe.

### **La proposition de communiqué des organisations du spectacle vivant et de la culture**

"A l'issue des élections européennes qui se sont tenues le 9 juin et suite à la décision du président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale et de convoquer des élections législatives sous trois semaines, l'ensemble des organisations du spectacle vivant et de la culture signataires souhaitent s'exprimer d'une même voix.

Le risque d'une arrivée de l'extrême droite au pouvoir est aujourd'hui une réalité concrète.

**Nos organisations appellent toutes les forces politiques opposées au message de haine et de rejet qu'incarne l'extrême droite à tout mettre en œuvre dans les jours qui viennent pour faire obstacle au Rassemblement National et à ses alliés.**

Le monde des arts et de la culture est en prise directe avec la société et ses évolutions. Il existe par la rencontre de l'autre, la découverte de ses différences, l'expression de l'intime, dans le respect des identités et de la diversité.

Il participe à la construction collective d'un avenir durable, vivable, désirable, plus juste. Autant de notions incompatibles avec les idées de l'extrême droite."

**Pour toutes ces raisons, nous appelons nos concitoyennes et concitoyens à se mobiliser lors des prochaines élections des 30 juin et 7 juillet pour faire barrage dans les urnes à l'extrême droite et à anticiper dès à présent leurs possibles procurations.**

### VOTE DU CA

**Le communiqué est validé à l'unanimité par le conseil d'administration**

A noter que chacun des membres pourra le relayer à ses adhérents, publics par tous les moyens qui sont à sa disposition.

## 2. ÉLECTIONS DU BUREAU

La direction fait un rappel des statuts de l'association qui stipule :

### **Article 9**

Le conseil d'administration élit en son sein, et selon les modalités prévues à l'article 8, un Bureau composé de 6 personnes, renouvelable tous les deux ans.

Il est composé :

- D'une présidence qui peut être composée de deux co-président.e.s qui porte(nt) la responsabilité de l'association
  - o Elle prend, dans la limite de l'objet social, toutes les décisions et initiatives relatives au bon fonctionnement de l'association. Elle représente l'association dans tous les actes de la vie civile.
  - o Elle a qualité pour ester en justice, au civil comme au pénal au nom de l'association autant en demande qu'en défense.
  - o Elle administre les procédures de convocation aux différentes réunions statutaires, les préside et s'assure de leur bon déroulement.
- D'une co-vice-présidence qui assiste la présidence des ses missions. Ils.elles suppléent la présidence en cas d'incapacité ou d'absence de cette dernière ou dans le cadre de délégations éventuelles
- Un.e trésorier.ère chargé.e de la gestion du patrimoine de l'association. Il.elle supervise tous les actes liés à la comptabilité et élabore le rapport financier dont il.elle rend compte à l'assemblée générale.
- Un.e secrétaire chargé.e de la correspondance et des archives. Il.elle valide les procès-verbaux des délibérations et accomplit les formalités prévues par la loi.

Le bureau assure le suivi général de l'association. Il est chargé de la mise en œuvre des orientations définies par le Conseil d'administration, soit :

- Valider toute décision non déléguée aux salarié.e.s ;
- Représenter l'association auprès de toutes les instances nécessaires ;
- Préparer les propositions et motions soumises au Conseil d'administration ;
- Recruter, établir les missions et encadrer l'activité des salarié.e.s de l'association.

#### **Pour rappel, le conseil d'administration (article 8) statue sur :**

- la définition des axes du projet associatif ;
- les orientations budgétaires ;
- les orientations en matière de ressources humaines ;
- les modalités de fonctionnement de l'association ;
- la détermination et le contrôle des délégations de pouvoirs, tel que précisés à l'article 10 ;
- la rédaction du règlement intérieur et sa validation ;
- les demandes d'adhésions à l'association ;
- la création et le suivi des groupes de travail ;
- la préparation des Assemblées générales ;
- l'élection des membres du Bureau ;
- l'arrêt des comptes de l'association.

#### **Les membres du conseil d'administration qui se présentent :**

Xavier COLLIN (WTPL)  
Alex MONVILLE (La Couveuse)  
Julien MAILLE (RADIO PLUS)  
Arnaud ADAM (CMA)  
...  
...

2 autres sièges sont à pourvoir.

La direction rappelle l'importance de tendre à une parité au sein du conseil d'administration et du bureau. Pour le moment, 4 hommes se présentent.

Le conseil d'administration se réunit pour délibérer.

## RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION DU CA – ÉLECTION DU BUREAU DE HAUTE FIDÉLITÉ

Le Conseil d'administration, après délibération nomme le bureau suivant :

- Alex MONVILLE (La Couveuse) co-Président
- Xavier COLLIN (Mood Booster) co-Président
- Arnaud ADAM (CMA) co-vice-président
- Élisabeth DA COSTA (Ba Zique) co-vice-Présidente
- Julien MAILLE (Radio Plus) secrétaire
- Camille BAILLEUX (Dynamo) trésorière

La Direction stipule que HAUTE FIDÉLITÉ est représentée au sein de la coopération des réseaux et de l'interfédé, qui comprend l'ensemble des pôles et réseaux régionaux, fédérations et syndicats de l'ensemble du champ musical.

La composition du Conseil d'administration et du bureau sera communiqué dès cette semaine à nos partenaires, aux adhérent.e.s, aux acteurs, aux fédérations et aux réseaux.

La Direction invite les nouveaux membres du Conseil d'administration à fournir une photo si celle-ci n'a pas déjà été fournie lors de leur candidature.

## DÉLIBÉRATION SUR LES REPRÉSENTATIONS AU SEIN DES ORGANISATIONS

- Représentant sur le contrat de filière Hauts de France :
- Représentant du SMA au sein de HAUTE FIDÉLITÉ : Alex MONVILLE
- Représentant pour la production phonographique au sein de HAUTE FIDÉLITÉ :
- Représentant de la FRANF au sein de HAUTE FIDÉLITÉ : Julien MAILLE
- Représentant.e élu.e de HAUTE FIDÉLITÉ au sein du comité stratégique du Contrat de filière :
- Représentant.e élu.e au sein du CRAC (collectif régional art et culture) :
- Représentant.e ICC et sur le projet XPICC : Bill COLLIN / Nicolas LEFEVRE

La Direction envoie un tableau pour que chacun se positionne sur les représentations et indique les fédérations, syndicats ou réseaux dont il.elle est mandataire.

### 3. POINT SUR LE CONTRAT DE FILIÈRE ET LE DÉPÔT DE DOSSIER

Le dossier de demande de subvention au CNM pour notre participation au contrat de filière est terminée et va être envoyé vendredi dernière limite. Le budget global du projet est de 30 000 euros avec une demande à 25 000 euros au CNM.

Il comprend plusieurs volets déclinés en 15 actions. Une grande partie des actions du pôle fin 2024 seront consacrées au contrat de filière, ce qui représente 0,26 en ETP répartis sur l'ensemble de l'équipe. >>>>> **Vous trouverez le projet dans BASECAMP.**

## AVIS DU CA

RAS

## 4. RENDEZ-VOUS AVEC LES PARTENAIRES – LES PROCHAINES ÉCHÉANCES : RENDEZ-VOUS AVEC DOMINIQUE MOYSE, FRANÇOIS DECOSTER

### RENDEZ-VOUS AVEC DOMINIQUE MOYSE LE 20 JUIN

Un rendez-vous s'est confirmé avec Dominique MOYSE le jeudi 20 juin à la Région pour lui présenter le pôle et ses enjeux. Mr Moysse intervenait à la table ronde « Enjeux des musiques actuelles en ruralité » à la Biscuiterie à Château Thierry le 29 mai dernier, l'occasion de le rencontrer et de prendre date avec lui. Pour rappel, Mr Moysse est Président de la commission 7 Rayonnement (culture, international, sport...). À cette occasion, il nous a glissé que la commission organisait des auditions et qu'il serait peut-être pertinent que nous puissions bénéficier de ce temps. Ce qui nous permettrait de faire une pierre deux coups auprès de nombreux élus régionaux.

Nous avons préparé un déroulé pour cette réunion avec pour principal objectif d'évoquer le financement du pôle régional. >>>>>**Vous trouverez la note de référence dans le BASECAMP.**

### RENDEZ-VOUS AVEC FRANÇOIS DECOSTER LE 12 SEPTEMBRE

Nous rencontrerons François DECOSTER le 12 septembre à 15h au siège de la Région.

#### **AVIS DU CA**

Nicolas LEFEVRE. Positionnement en terme de stratégie à adopter. Essayer de convaincre l'ensemble des membres de la commission culture.

Le CA demande à Johann de transmettre la liste des membres de la commission « rayonnement » .

Xavier COLLIN sera présent avec Damien et Johann au rendez-vous avec Dominique MOYSE le jeudi 20 juin à la Région.

Nicolas LEFEVRE trouve le courrier long et fastidieux, pas adapté pour Xavier Bertrand. Il doit plutôt accompagner une note de synthèse et être joint en annexe technique. Ajouter la dimension emploi (nombre d'emplois en région, et voir quels sont les chiffres qui pourraient être pertinents pour venir compléter l'argumentaire). Insister sur le volet ICC et innovation – la musique fait partis des ICC.

Ne pas oublier le socle de mission d'intérêt générale. Le danger est de basculer sur des appels à projet. Montrer que tout cela est complémentaire.

La culture a retiré sa subvention à Plaine Image – la région a du mal à se positionner entre financement culture et ICC. Il va falloir les aider à trancher (objet du rendez-vous avec François DECOSTER).

## 5. CALENDRIER DES PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION

- ~~Jeudi 29 août toute la journée~~ est remplacé par le jeudi 5 septembre toute la journée au 9/9 BIS (Charles doit le confirmer).
  - Orientation du projet 2025
- Jeudi 7 novembre en visioconférence
  - Validation du programme d'activité et du budget 2025
- Jeudi 12 décembre en visioconférence
- Jeudi 27 février en présentiel toute la journée
  - validation du rapport d'activité

- Jeudi 24 avril en visioconférence
  - o arrêt des comptes
- Mercredi 21 et jeudi 22 mai : AU TURBIN au Flow à Lille (proposition à confirmer)

## 6. VALIDATION D'UNE DEMANDE POUR LE LANCEMENT D'UN DLA SUR L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Le précédent conseil d'administration souhaitait questionner l'intégration de représentant.e.s élu.e.s de nos partenaires, que sont la Région et la DRAC Hauts de France ainsi que les départements dans notre Conseil d'administration. Afin de faire les choses dans le bon ordre et d'avoir un travail qualifié qui nous permette de peser le pour et le contre, d'interroger nos adhérents ainsi que les collectivités partenaires, la Direction proposait de solliciter un D.L.A (Dispositif Local d'Accompagnement) pour être accompagné par un tiers dans cette démarche.

### AVIS DU CA

Le CA vote la proposition d'une demande de DLA en interrogeant le périmètre de la demande. En effet, si l'objectif visé est lié au financement du pôle et au fait que la présence d'élus puisse permettre d'atteindre une stabilisation du projet et de son équipe, rien n'est moins sûr au vu des perspectives à la fois économiques et politiques peu engageantes. Alex MONVILLE propose d'étendre la demande à la dimension économique du projet qui nous permettrait de mettre sur la table différentes orientations économiques possibles pour en assurer le fonctionnement de la structure : quelles sont les marges de manœuvres ? passage d'un pôle filière d'intérêt général à un pôle filière opérateur toujours d'intérêt général mais dont les missions pourraient être étendues en prenant en compte l'évolution de la structuration générale de la filière régionale depuis la création du pôle (positionnement sur les DLA, pilotage de projets européens pour la filière, conseil aux collectivités, formations, autres missions...). Le DLA comporterait un volet « gouvernance » et un volet « économique ».

La Direction souligne que la première phase de diagnostic du DLA permettra de définir le cadre de la mission en intégrant des membres du Conseil d'administration. Il serait intéressant dès à présent de réfléchir à un éventuel prestataire (Greg JURADO, Profil Culture ?...)

## 7. VALIDATION DES ADHÉSIONS

6 candidatures de structures ont été proposées au vote du conseil d'administration

### VOTE DU CA

Demandes d'adhésions acceptées à l'unanimité des membres présents :

Festival GUIGUITAR, Planète B, Pink Culture, le Bidule

Demande d'adhésions refusées :

Luca Flodrops, Les choses Invisibles

Le jeudi 13 juin 2024,

Alex MONVILLE  
Co-Président

Xavier COLLIN  
Co-Président